

III – LE POST-NOVICIAT³²

93. L'étape du post-noviciat doit préparer à l'engagement définitif devant Dieu dans la Congrégation par une vie communautaire pleinement partagée. Elle doit permettre au profès de compléter sa connaissance du Père d'Alzon, de saint Augustin et de l'Assomption. Elle est une période d'intégration progressive dans la vie de la Province, de la Congrégation et de la grande famille de l'Assomption.
94. En entrant à l'Assomption, le jeune religieux se donne un guide : le Père d'Alzon. Il choisit un chemin d'Évangile : la *Règle de vie*. Il s'intègre dans une famille religieuse qui a un passé, un esprit, une vocation reconnue par l'Église et une mission actuelle dans le monde. Il engage toute sa vie et toute sa personne dans une famille qu'il apprend à aimer.

Objectifs

95. Le post-noviciat sera essentiellement pour le religieux une période :
- d'unification de sa vie. En partageant la vie religieuse, communautaire et apostolique de l'Assomption, c'est toute sa personne, sa vie, ses possibilités, ses projets que le jeune religieux consacre au Seigneur ;
 - d'intériorisation et d'approfondissement tant de sa foi en Jésus-Christ, exprimée par l'engagement des vœux et vécue en communauté, que de sa vie affective et relationnelle ;
 - d'assimilation et d'appropriation du charisme et de la mission de la Congrégation.

Mise en oeuvre

Ces objectifs, impliquent :

³² RV 147-158, 199-200.

96. - de la part du profès,
- qu'il poursuive son travail d'intériorisation de sa relation à Dieu ;
 - qu'il vive l'expérience de la persévérance et de la fidélité, du don total de soi au Seigneur dans la vie religieuse assumptionniste ;
 - qu'il approfondisse le charisme de la Congrégation et la manière dont celui-ci est vécu, par la lecture, l'étude des textes fondateurs et des documents officiels de la Congrégation, par la participation active à la vie de l'Assomption et aux rencontres destinées aux jeunes religieux ;
 - qu'il rencontre régulièrement son formateur et son accompagnateur spirituel.

Chaque année le profès temporaire établira, avec son formateur, un programme de lectures et de travaux de synthèse, de réflexion ou de recherche, pour compléter sa connaissance du Père d'Alzon, de la spiritualité et de l'histoire de l'Assomption.

97. - de la part de la Congrégation,
- qu'elle offre au profès les conditions favorables à sa croissance spirituelle et humaine. Elle veillera principalement à lui assurer :
 - une communauté solide et vivante, où il pourra vivre pleinement sa vie religieuse, dans une ambiance de foi et de prière, de confiance et de liberté ;
 - un formateur, désigné par le Supérieur provincial, chargé de l'accompagner personnellement dans tous les domaines de sa formation ;
 - une formation humaine, spirituelle, doctrinale et pastorale, adaptée et dynamique, afin qu'il acquière une compétence personnelle correspondant à ses aptitudes et aux besoins de la Congrégation ;
 - pendant la période des vœux temporaires, la question de la mission future et des études spécialisées sera abordée. Ces études relèvent non pas d'un droit, mais d'une mission. Elles viseront l'intelligence de la foi, celle-ci devenant dès lors un critère décisif dans le choix de la spécialisation.

98. Lors de chaque renouvellement des vœux, le profès présentera son auto-évaluation au formateur et à la communauté. À cette occasion, il élaborera un projet de vie pour l'année qui suit.
99. Pour la Profession perpétuelle, une relecture de toutes les évaluations depuis la première Profession l'aidera à mûrir sa décision et à affronter les questions qui demeurent.

Dimensions fondamentales

Homme de foi

100. Il importe que la vie du profès soit centrée sur le Christ, nourrie de foi et de prière. Suivre le Christ implique une rencontre quotidienne avec lui, car il n'y a pas d'autre raison à son engagement que le Christ et son Évangile, et il ne faut pas espérer trouver un autre lieu de ressourcement que la prière.
101. L'expérience de Dieu n'est pas faite une fois pour toutes. Elle doit s'approfondir tous les jours, sinon elle manque de racines et reste superficielle. Durant la période du post-noviciat, le profès intériorisera tout l'acquis antérieur en développant le sens du recueillement et de la créativité.

Il importe que le profès s'impose :

- une discipline et un rythme personnels de prière, de méditation de la parole de Dieu, d'accueil du pardon ; il n'y a pas d'expérience de Dieu sans rencontres gratuites avec lui ;
- une prière apostolique, qui intègre les grandes intentions de l'Église et du monde, soucieuse de participer à la prière du peuple de Dieu, notamment en prenant part à la prière de l'Église locale. Il dépassera ainsi sa propre sensibilité pour partager celle d'une communauté chrétienne plus large ;
- une reprise en direction spirituelle : c'est dans l'ouverture de conscience à un accompagnateur spirituel que pourra se faire en particulier le lien entre la prière et la vie apostolique, ainsi que la relecture de son expérience de Dieu.

- 102.** Plus que pendant le noviciat, sa vie est sollicitée par des occupations multiples et menacée de dispersion. Dans la prière peut se réaliser l'unification de tous les moments et de toutes les occupations qui font la trame de sa vie. Pour réaliser cette unification, il fera sienne la prière de l'Église, même quand elle n'est pas assurée par la communauté, exprimant ainsi qu'elle est une responsabilité personnelle ; il fera passer toute sa vie dans la prière et sa prière dans sa vie ; il cherchera à relire ses études, ses expériences apostoliques, ses relations, à la lumière de l'Évangile, car tout ce qu'il est et fait doit devenir expérience de Jésus-Christ, étudié, contemplé, aimé, imité³³.
- 103.** La période du post-noviciat confortera le profès par des joies et des réussites, mais elle le confrontera aussi aux conflits et aux épreuves inéluctables, conditions de sa croissance en Dieu. Il importe qu'il rende grâce pour ce que le Seigneur accomplit dans sa vie et qu'il se redise les raisons qui justifient sa persévérance dans la prière : l'appel à s'identifier à Jésus-Christ, ce qui suppose une relation personnelle, et l'exigence de la mission, car on ne peut donner que ce que l'on a reçu.
- 104.** C'est par sa fidélité quotidienne, dans le silence de sa prière, dans son écoute du Seigneur, que le jeune profès trouvera la force de prendre un engagement définitif. C'est par la qualité de son expérience de Dieu qu'il deviendra peu à peu « homme de foi et homme de son temps », « témoin de l'amour du Père et solidaire des hommes »³⁴.

Religieux vivant en communauté apostolique

- 105.** La formation à la vie communautaire est progressive, lente, difficile. Elle est à poursuivre toute la vie. Elle exige de chacun une conversion quotidienne pour surmonter conflits et tensions. La participation active du jeune profès à la vie de communauté est un élément essentiel de sa formation. La communauté devra être :

³³ ES 28-31.

³⁴ RV 2.

- un lieu de coresponsabilité : le profès est appelé à participer activement, et à part entière, à l'organisation de la vie de prière, aux réunions, aux rencontres, aux services et à la vie économique de la communauté ;
- un lieu de prière et de partage : une communauté formée de religieux en formation ou accueillant de jeunes profès devra plus particulièrement :
 - garantir un rythme de prière quotidienne, centrée sur l'Eucharistie, et être attentive à offrir au profès une recollection mensuelle et une retraite annuelle ;
 - offrir des temps de partage : les rencontres hebdomadaires seront un moment privilégié pour l'échange et la réflexion sur la vie de la communauté, sa foi et ses engagements apostoliques ;
 - accorder toute son importance au Chapitre local. Il paraît souhaitable que, au moins une fois dans le courant de l'année, la communauté fasse une évaluation du Chapitre local ;
- un lieu de liberté, de franchise et de cordialité. La communauté doit être capable de témoigner d'une vie simple et fraternelle.

À la suite du Christ, pauvre, chaste et obéissant

- 106.** Le post-noviciat est un temps d'approfondissement humain et spirituel qui doit préparer le profès à un engagement définitif. Cet engagement comporte les aspects suivants :
- la décision de suivre radicalement le Christ, ce qui suppose que le profès s'enracine toujours davantage dans la foi, l'espérance et l'amour, et que, tout au long des années de Profession temporaire, s'affermisse la conviction de son premier choix ;
 - l'engagement avec des frères qu'il reçoit en entrant à l'Assomption et dont il veut partager l'esprit et le style de vie. Sa Profession l'engage pleinement dans le projet de vie religieuse proposé par l'Assomption et approuvé par l'Église comme un chemin concret d'Évangile. Ce qui suppose l'acceptation de toutes les solidarités qui font la vie et l'histoire d'une famille religieuse ;
 - l'expérience de la fidélité, car l'engagement dans la vie religieuse doit pouvoir résister à l'épreuve du temps, au choc des réalités quotidiennes et à tous les changements venant des circonstances de la vie. Durant cette période de post-noviciat, le profès doit prouver

sa capacité de durer et d'endurer, en relevant, par sa fidélité et sa persévérance, les défis du temps. Cette exigence suppose une discipline personnelle, faite de renoncement, d'équilibre, de maîtrise de soi, de simplicité, de transparence, de générosité et de service. Cette discipline, qui comporte également l'acceptation du regard des frères sur sa vie, s'exercera spécialement dans la pratique des vœux.

Pauvreté religieuse

107. Il y a lieu d'insister sur :

- la simplicité de vie, ce qui exclut la recherche du confort et implique l'apprentissage de la liberté à l'égard des biens matériels ;
- la vie de travail, car le religieux doit gagner sa vie et donc accepter la loi du travail. Il veillera surtout à faire un emploi rigoureux de son temps et à prendre sa part de responsabilité dans la marche économique quotidienne de la communauté ;
- l'ouverture aux autres, par l'attention aux injustices sociales, l'intérêt porté aux communautés engagées dans les milieux les plus défavorisés, l'expérience d'une solidarité réelle avec les pauvres. Cela pourra se traduire par une insertion concrète au milieu d'eux. On veillera, par ailleurs, à faire découvrir, par l'étude, les réalités socio-économiques, ainsi que l'enseignement social de l'Église.

Chasteté

108. "Aimer et être aimé", c'est la vocation de l'homme. La capacité d'aimer, pour rester orientée vers l'essentiel, a besoin d'être éduquée. Elle implique :

- un détachement, une discipline dans les relations, les sorties, les loisirs, l'usage des médias, etc. Cette ascèse doit être vécue non pas comme une frustration, mais librement consentie ;
- une capacité relationnelle, qui doit s'exprimer par une insertion réelle dans la communauté, l'affection fraternelle, l'écoute et l'ouverture aux autres, le don de soi-même à la mission. Cette capacité de relation exige d'intégrer sa propre sexualité et de se situer en vérité dans ses relations humaines ;

- la capacité d'assumer la solitude par laquelle le profès doit expérimenter s'il est réellement en paix avec la décision prise et s'il vit dans la sérénité et la joie intérieure de suivre le Christ.

Obéissance religieuse

109. Par le vœu d'obéissance, le profès se met dans une attitude d'écoute (ob - audire) de l'Esprit et de ses frères avec lesquels il s'engage à être solidaire. Il développera particulièrement :

- la liberté intérieure, la capacité d'initiative et d'écoute, l'obéissance devant exclure aussi bien la servilité que l'opposition systématique à toute autorité ;
- la solidarité, ce qui se traduit par la capacité d'accepter la décision d'un autre, de respecter les décisions prises, de soumettre à autrui les décisions à prendre ;
- de rendre compte de ses actes devant un supérieur et devant ses frères ;
- la disponibilité pour la mission et les grandes orientations que proposent l'Église ou la Congrégation, notamment par l'ouverture au projet apostolique de la Province ;
- la capacité d'assumer pleinement les responsabilités, de collaborer avec les autres et de partager avec eux.

Apôtre pour l'avènement du Royaume

110. Le post-noviciat est la période durant laquelle le profès doit participer au projet et aux orientations apostoliques de la Province et de la Congrégation dans sa diversité et préciser progressivement avec les responsables ses propres terrains de mission.

111. La mission requiert une formation adaptée durant toute la période du post-noviciat. Cette formation doit aider le profès à connaître ses capacités apostoliques réelles. Elle se fera par :

- une connaissance des réalités du monde et des grandes causes de Dieu et de l'homme ;
- une intégration du projet personnel du profès dans celui de la

Congrégation, qui doit rester ouverte à ses aspirations personnelles ;

- le souci d'accorder une place à ses préoccupations apostoliques dans ses études, dans sa prière, dans son emploi du temps et dans le partage communautaire.

S'il importe, au cours de cette période, d'avoir une activité consistante, il est tout aussi important d'acquérir des attitudes apostoliques, et pour les vérifier, d'avoir des instances d'accompagnement.

- 112.** La mission exige des qualités telles que le sens de l'Église, la capacité d'initiative et de travail en équipe, spécialement avec des laïcs, le partage apostolique en communauté, la disponibilité, la capacité d'adaptation, la confrontation dans le dialogue des préférences personnelles avec les orientations de la Congrégation et de l'Église³⁵.
- 113.** La mission requiert un engagement apostolique effectif, une participation concrète à la vie apostolique de la communauté, des engagements et des stages, décidés d'un commun accord avec le responsable de la formation.

La participation à la mission apostolique de la communauté doit permettre au profès de rencontrer chez ses frères le témoignage :

- d'une prière commune qui intègre la vie et les grandes intentions de l'Église ;
- d'un partage des activités apostoliques à la lumière de l'Évangile et de la *Règle de vie* ;
- d'une vie équilibrée grâce à des priorités et des choix réfléchis.

Par les diverses insertions apostoliques et les stages, éventuellement dans une autre communauté ou dans un autre pays, le profès fera la découverte concrète des priorités apostoliques de l'Assomption, en particulier dans le service des plus pauvres et des jeunes Églises.

³⁵ RV 20.

- 114.** La mission demande une adaptation réciproque. Il n'est pas rare que le jeune profès éprouve une certaine tension entre ses propres désirs et les orientations du projet apostolique de la Province, surtout si ce projet n'est pas très diversifié. Cette tension peut être bénéfique :
- pour le jeune religieux, qu'elle devra conduire à une plus grande disponibilité et à une solidarité réelle avec l'institution telle qu'elle est ;
 - pour la Province, qu'elle doit provoquer à l'élaboration d'un projet apostolique clair, pluraliste, souple, ouvert aux initiatives et à la créativité.
- 115.** Afin d'être un homme de son temps, en lien avec des mondes et des cultures différents, le candidat ou le religieux en formation aura l'opportunité d'un séjour prolongé dans une communauté assomptionniste hors de son pays.

IV – LA FORMATION DOCTRINALE

116. « Toutes nos activités seront animées d'un esprit doctrinal... »³⁶. La formation doctrinale concerne tous les religieux, qu'ils se préparent ou non aux ministères ordonnés. Elle intervient à chacune des étapes de la formation assumptionniste. La période du post-noviciat est cependant le moment privilégié de cette formation.

Objectifs

117. On cherchera à faire partager les motivations qui, à l'Assomption, justifient l'insistance sur la formation doctrinale. Celle-ci est nécessaire :

- pour acquérir une meilleure intelligence de la foi, pour s'affermir en Dieu, pour aimer davantage Jésus-Christ et ceux auprès de qui nous sommes envoyés. Une foi qui reste à la surface des choses, qui ne s'approprie pas vraiment le mystère chrétien, reste fragile, peu engagée ;
- pour saisir de l'intérieur la tradition chrétienne, en déployer la richesse au contact des cultures et des interrogations actuelles, pour en dire à frais nouveaux la substance profonde, pour prolonger l'effort d'Augustin en son temps : manifester le Christ comme lumière du cœur et de l'intelligence ;
- pour rendre compte de la Bonne Nouvelle, en montrer la pertinence et l'actualité dans des sociétés pluralistes, pour la rendre accessible au plus grand nombre, faisant ainsi nôtre l'une des intuitions du Père d'Alzon.

118. La formation doctrinale sera adaptée à chacun, de manière à lui permettre d'aller au bout de ses propres possibilités et de répondre aux exigences de la mission que l'Assomption lui confiera. On veillera plus spécialement aux aspects suivants :

³⁶ *RV* 16.